

Le monument aux morts de Saint Pierre d'Aurillac ne s'est pas fait en un jour.....

Ce n'est qu'en février que les premiers rescapés rentrent à Saint Pierre d'Aurillac, 3 mois après l'armistice du 11 novembre 1918. Les 115 rescapés recensés commencent à raconter les atrocités de la guerre.

En février le conseil municipal ne peut faire mieux que de rendre hommage aux 41 morts de la commune. Le 23 février 1919, on trouve un vote de principe pour l'érection d'un monument commémoratif. Décision est prise de la création d'un comité communal composé du maire et de 4 conseillers, chargé de rechercher les personnes de la commune désireuses d'en faire partie.

Une commission se met en place avec les notables du village, Alban Nibaud négociant en vin en sera le président. Cette commission prendra contact avec les artisans et artistes. Il faut dire que les 36500 villages de France auront à construire chacun un monument aux morts. Des catalogues circuleront proposant un grand choix de monument et à tous les prix.

Après 2 ans de travail la commission du monument proposera au conseil municipal le résultats de ses travaux. « Le 7 septembre 1921, après examen des 4 maquettes soumises à leur approbation- à la suite d'un choix difficile autant que délicat sur les œuvres d'art offertes- a été conduite d'arrêter son choix sur le sujet représentant « Le Poilu victorieux de l'aigle allemand » après un vote à la majorité de six voix contre une. Monsieur le Maire présente au conseil municipal la maquette choisie ainsi que celle qui a obtenu une voix.

En novembre 1921 le conseil municipal accepte le prix forfaitaire de 20,000Francs pour l'érection du monument, somme moyennant laquelle le sculpteur Mr Lougarre de Bordeaux s'engage à le livrer prêt à être inauguré. Les sommes actuellement disponibles sont de 5000 francs inscrits au budget, de 12,000 francs de la quette communale par souscription, et le solde de 3000 francs sera pris sur les fonds libres du budget de 1922.

Il n'y a pas d'argent public, on sort d'une guerre de 4 ans.

L'inauguration devant avoir lieu en fin d'année de 1922».

La souscription a concerné toutes les couches de la population. Il y a eu 325 souscripteurs pour des sommes allant de 0,5 francs à 1000 francs.

Le 20 janvier 1922 le sculpteur Jean Lougarre s'engage à exécuter un monument en bronze d'Art ciselé et patiné mesurant 1,80 m sur 60 cm2 à la base.

Le 16 février 1923, ce pauvre Jean Lougarre écrit au conseil municipal pour leur dire que l'épidémie de grippe ne l'a pas épargné ainsi que le personnel de la fonderie. Il assure que le monument sera livré en avril

En effet la réception aura lieu le 29 avril 1923 et le conseil municipal charge aussitôt une commission pour organiser un grand banquet lors l'inauguration au mois de mai. Seront invités le préfet, le sous préfet, le sénateur, les 3 députés, le juge, le percepteur, la gendarmerie, la presse, Mr le curé. Un plan de table est dressé pour tout ce beau monde ainsi que les 137 participants qui auront payé 15 francs pour le repas. Toutefois, dans un conseil municipal décision est prise d'accorder une remise de 5 francs pour les anciens combattants.

Un an plus tard, Jean Lougarre n'en finit pas de ses ennuis. La mairie n'a toujours pas versé le solde. Dans une lettre du 16 avril 1924, il implore le Maire de lui verser les 2000 francs restants parce son père gravement malade a besoin de soins.

Aujourd'hui le Poilu n'est plus seul au bord de la nationale. Sur la place derrière l'église, la colombe de la Paix lui tient compagnie....

Francis Lacroix